

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 93-135 du 3 Juin 1993

Portant approbation du bilan et des Comptes de l'Exercice 1991 de la Compagnie Béninoise de Navigation Maritime (COBENAM).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 92-18 du 3 Février 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Travaux Publics et des Transports ;
- VU le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- VU l'Ordonnance N° 74-50 du 31 Juillet 1974 portant ratification de la Convention entre la République du Bénin et la République Algérienne Démocratique et Populaire et portant création de la Compagnie Béninoise de Navigation Maritime (COBENAM) ;
- SUR Rapport conjoint du Ministre des Travaux Publics et des Transports et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 08 Mai 1993

D E C R E T :

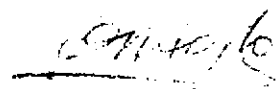
Article 1er. - Est approuvé le bilan Exercice 1991 de la Compagnie Béninoise de Navigation Maritime (COBENAM) tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 3 Juin 1993

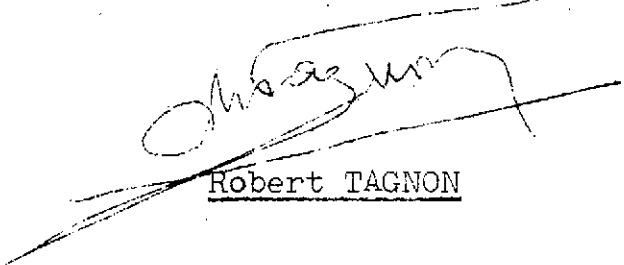
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO

Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de la
République,


Désiré VIEYRA

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,


Robert TAGNON

Le Ministre des Travaux
Publics et des Transports,


Florentin MITO-BABA

Ampliatiions : PR 8 AN 4 CS 2 MESGPR 4 MIPT 4 MPRE 4 SGG 4 AUTRES
MINISTERES 17 SPD 2 DPE-DLC-INSAE 6 DTCP 4 GRANDE CHANCELLERIE 4
COBENAM 10 CCIB 2 DB-DCOF-DSDV-DTCP-DI 10 UNB-EASJEP 4 BEN-DA 4
JORB 1.-